

AFFILIATION 2021/2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ligue de l'Enseignement et l'USEP ont le plaisir de vous adresser le dossier d'affiliation 2021/2022 avec les documents nécessaires pour [ré]affilier votre association et vos adhérents.

L'ère du numérique permet collectivement de réduire et gérer nos frais administratifs plus efficacement. C'est pourquoi, nous vous invitons à utiliser ces moyens de communication modernes, rapides et peu coûteux. Par le biais du WebAffiligue (site internet permettant de pré-enregistrer et gérer la liste de vos membres) et du site de l'APAC (permettant d'imprimer les bordereaux d'assurance et de mettre à jour votre fiche diagnostic), vous pouvez à tout moment et sans nécessairement vous déplacer dans nos locaux, gérer vos relations avec nos services d'affiliation.

Pour toute demande d'affiliation ou réaffiliation, il faut nous retourner dûment complété et signé :

La demande d'affiliation à mettre à jour et à signer en indiquant obligatoirement le mail du président ou du correspondant.

Le bordereau financier correspondant à votre commande d'adhésion Ligue et de licences.

Le règlement par chèque bancaire,

Uniquement pour les associations USEP :

- Le bordereau des élèves licenciés dûment complété à renvoyer avec votre dossier.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter la procédure et de nous retourner votre dossier complet à

Ligue de l'Enseignement - 4 Rue Ernest Renan 76800 Saint Etienne du Rouvray,

au plus tard le 31 octobre 2021 ***faute de quoi votre association ne sera plus assurée.***

Nous restons à votre disposition et dans l'attente d'une prochaine visite, d'un prochain échange, veuillez recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations associatives.

Président de la Ligue de l'Enseignement 76
Paul DAMAVILLE

Présidente USEP 76
Sophie VINCKE

